

? COMMENT ÇA MARCHÉ

QUEL TAUX D'AIDES ?

Projet financé à 80 % (H.T.) soit un reste à charge de 20 % seulement pour le planteur !

POUR QUELLES DÉPENSES ?

Selon le règlement « Bocage » du Conseil Départemental du Maine-et-Loire :

- Haies à rôle hydraulique et environnemental
- Haies avec des essences locales
- Travaux de préparation mécanique du sol
- Fournitures et plantations
- Pose du paillage ou du produit 100 % biodégradable
- Fournitures de protections contre le gibier
- Tuteurs en bois naturel sans traitement
- Maîtrise d'œuvre (conseil sur le choix des espèces et la plantation)
- Un linéaire minimum de 100 m par planteur

VOUS AVEZ UN PROJET DE PLANTATION ?

Pour planter à l'hiver prochain, contactez l'opérateur de plantation désigné sur votre commune (voir carte au dos) **avant le 1er septembre** de l'année de plantation.

Laurent TERTRAIS (EDEN) : 06.60.89.08.29

l.tertrais@eden49.com

Armelle VINET (Chambre d'agriculture) : 06.26.64.30.50
armelle.vinet@pl.chambagri.fr

POURQUOI RESTAURER ET PLANTER DES HAIES ?

Les haies nous rendent une multitude de **services**. En effet, elles ...

AGRICOLLES

Favorisent les auxiliaires de cultures et limitent l'usage des produits phytosanitaires

Améliorent indirectement les rendements

Produisent des copeaux utilisables en paillage de stabulation

Bonifient et protègent les sols de l'érosion

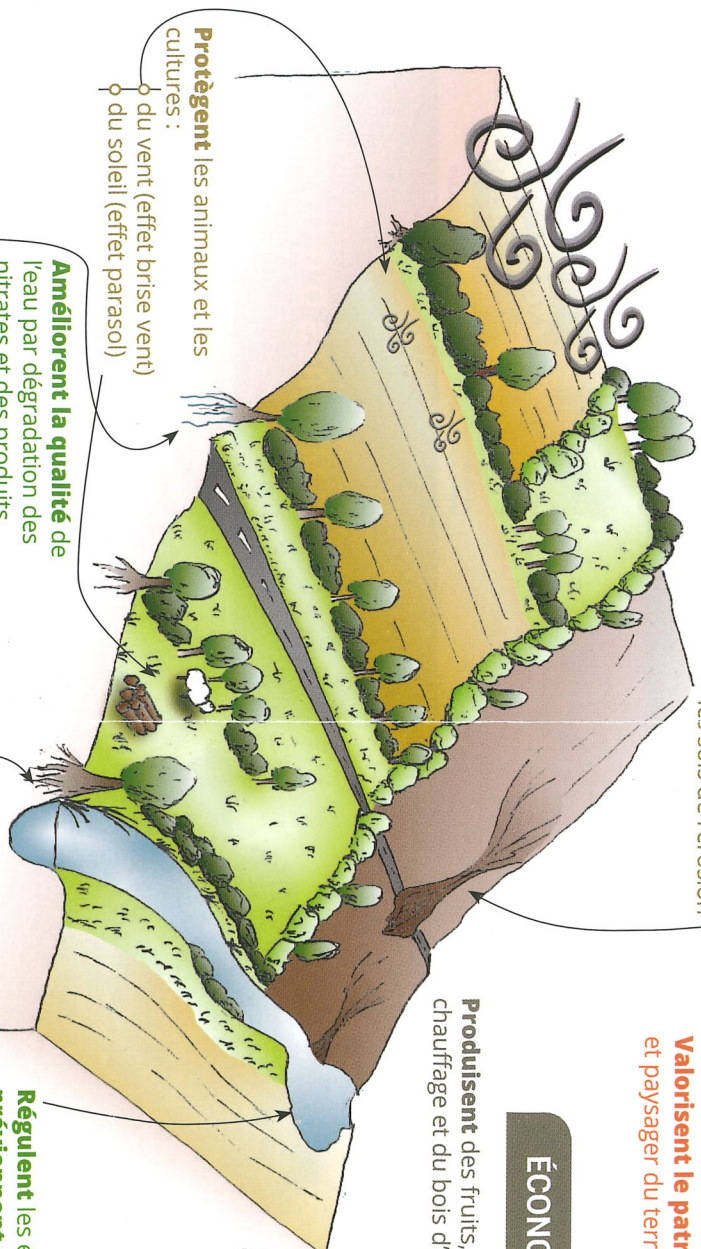
PATRIMONIAUX

Font partie de l'identité du territoire

Valorisent le patrimoine naturel et paysager du territoire

ÉCONOMIQUES

Produisent des fruits, du bois de chauffage et du bois d'œuvre



Protègent les animaux et les cultures :

- du vent (effet brise vent)
- du soleil (effet parasol)

Améliorent la qualité de l'eau par dégradation des nitrates et des produits phytosanitaires par **infiltration**

Haies à enjeux eau :
perpendiculaires au sens de la pente

Améliorent la recharge des nappes et la gestion de la ressource hydrique

Stabilisent les berges

Régulent les écoulements et **préviennent** des inondations

Ont un effet « puits de carbone »

Sont des réservoirs de biodiversité, des zones :

- nourricières
- de reproduction
- de refuge

ENVIRONNEMENTAUX